

Le Maire,
Maurice BATTAS

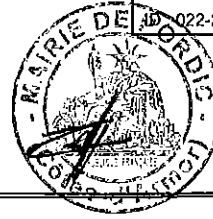
Envoyé en préfecture le 11/03/2020

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le 17/03/2020

ID: 022-200056703-20200306-DB20200303A-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR



N°2020-03-03a

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt le six Mars à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 21 Février 2020, se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Monsieur Maurice BATTAS Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Maurice BATTAS, Alain JOUANNY, Jean Luc BERTRAND, Jean Claude QUETTIER, Loïc TARDY, Marie Claire HOURDEL, Monique LE VEE, Florence LE CORVAISIER, Pierre Anne LE GOFF, Isabelle DESFEUX, Evelyne LE GUEN, Guy RUSELLE, Louis EOUZAN, Marie Pierre COLLIN, Guénaëlle GEOFFROY COADIC, Annie GOUEZEL, Brigitte MANON, Jeanine CLOAREC, Michel CHEVE, Noëlla CONNEN, Philippe PLESSIX, Marie Frederique BLOT LE POTTIER, Robert ROLANDO, Michèle CARMES, Claudine ADAM, Yannick GUILLOU, Andrée VIOUGEA, Yvon SOULABAIL, Françoise MICHEL, Joël DE FONTENAY, Gilbert MALEDANT, Pascal URO, Nelly MORO, Martine BOSCHER, Guylaine TUDOT, Laetitia MORIN, Ollivier LE DU, Nathalie LONCLE.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :

Yves LAMOUR donne pouvoir à Alain JOUANNY

Remy LE GRAND donne pouvoir à Marie Frederique BLOT LE POTTIER

Emmanuelle EOUZAN (COTTIN) donne pouvoir à Maurice BATTAS

Joseph LE POTTIER donne pouvoir à Françoise MICHEL

Patrick DELAMARRE donne pouvoir à Gilbert MALEDANT

Nicole LE LANNO donne pouvoir à Joël DEFONTENAY

ABSENT(S) / EXCUSE (S):

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Brigitte MANON

Nombre de conseillers en exercice : 44

Nombre de présents : 38

Nombre de votants : 44

3-Affectation des résultats budgétaires définitifs 2019 :

a) Affectation des résultats définitifs 2019 du budget principal :

Rapporteur : Monsieur Loïc TARDY, Adjoint au Maire chargé des finances.

Les comptes de gestion et les comptes administratifs étant adoptés, il est nécessaire de préciser l'affectation des résultats de clôture à reprendre dans les budgets prévisionnels.

Si les résultats négatifs sont repris de fait, les résultats positifs en section de fonctionnement peuvent être affectés également en section d'investissement et ainsi participer au financement des dépenses du nouvel exercice budgétaire.

Vu l'avis favorable de la commission administration générale finances ressources humaines le 20 Février 2020.

Le Conseil Municipal décide par 37 voix « pour » et 7 abstentions :

- D'affecter les résultats de clôture de l'exercice précédent tels que précisés dans le tableau :

Affectation des résultats de 2019 en 2020

Commune de Pordic - état définitif

Pordic	Résultat de clôture 2018	MANDAT	TITRE	Résultat 2019	Résultat de clôture 2019	Investissement	Fonctionnement
1-Budget principal							
<i>Fonctionnement</i>	31 187,86 €	5 796 674,18 €	7 515 911,63 €	1 719 237,45 €	1 750 425,31 €	1 700 000,00 €	50 425,31 €
<i>Investissement</i>	-788 311,73 €	3 989 189,06 €	3 699 212,30 €	-289 976,76 €	-1 078 288,49 €	-1 078 288,49 €	

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice BATTAS.

